

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE

MAITRE D'OUVRAGE



COMMUNE DE PLUGUFFAN

OBJET DU MARCHE

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE REMPLACEMENT D'UNE
INSTALLATION DE CHAUFFERIE AU GAZ NATUREL

Règlement de Consultation

Marché n° : 2024_08_MOE

Date limite de réception des offres
13/12/2024 à 12 heures

I. Objet et conditions du marché

1. Objet de la consultation

La présente consultation concerne un marché de maîtrise d'œuvre pour le remplacement d'une installation de chaufferie au gaz naturel pour le groupe scolaire Saint-Exupéry à Pluguffan (29).

La part indicative de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'Ouvrage est fixée à 65000 € HT.

2. Procédure de consultation

La présente consultation est organisée sur la base d'un marché en procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1 1 du code de la commande publique.

3. Contenu de la mission

La mission de maîtrise d'œuvre infrastructure, objet du présent marché, est composée des éléments de mission suivants :

AVANT-PROJET

APD : Avant-Projet Définitif

PRO : Etude de projet

ACT : Assistance pour la passation des contrats de travaux

EXE : Etudes d'exécution

DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux

OPC : Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier

AOR : Assistance aux opérations de réception

4. Décomposition en lots, tranches et phases

La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

6. Forme de l'attributaire

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

7. Modalités de règlement et prix

a) Mode de Paiement

Le mode de règlement choisi par le maître d'ouvrage est le règlement par mandat administratif avec un délai de paiement de 30 jours.

Le délai de 30 jours pour l'établissement du mandat court à partir de la date de réception de la situation par la collectivité.

b) Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. Pour les marchés en procédure adaptée, ce délai court à partir de la remise de la dernière offre en cas de négociation.

II. Dossier de consultation

1. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation du présent marché de maîtrise d'œuvre contient les pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation (RC)
- Un acte d'engagement (AE)
- Un cahier des clauses administrative particulières (CCAP)
- Un cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Une décomposition du prix global et forfaitaire par éléments de mission (DPGF)

2. Retrait du dossier de consultation

Le présent Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable sur le site de Megalis Bretagne à l'adresse suivante : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

3. Modalité de présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en français ainsi que les documents de présentation associés et seront exprimées en euros.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui.

a) Pièces de la candidature telles que prévus aux articles R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3, R. 2143-4, R. 2143-11, R. 2143-12 et R. 2143-16 du code de la commande publique :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants (modèle DC1 ou document équivalent) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (DC1 ou équivalent) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre) ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (DC2 ou équivalent) ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 ou forme libre) ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du maître d'œuvre :

- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur.

b) Pièces de l'offre

Le candidat devra remettre :

- L'offre commerciale,
- Le calendrier prévisionnel,
- Une note méthodologique (avec exemples de tableaux de synthèse d'aide à la décision, moyens humains et matériel mis en œuvre...),
- une présentation de l'entreprise et des intervenants (références, compétences, qualifications, démarche environnementale...)

L'offre devra être synthétique.

Les candidats sont avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que la personne publique attend d'eux leur meilleure proposition dès la remise des offres. La négociation pourra se faire par courrier électronique.

4. Délai de modification de détail du dossier de consultation

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation.

Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché.

Il doit alors informer tous les candidats dans les conditions respectueuses du principe d'égalité. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant le temps d'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

III. Jugement des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Seront recevables les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes au vu des déclarations et attestations mentionnées à l'article 3 – a - du présent règlement de la consultation

Critères de jugement des offres

Les offres devront être conformes aux prescriptions générales du cahier des charges.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

	Critères de jugement	Pondération
1	Prix de l'offre <i>Méthode : Montant TTC de l'offre la plus basse / offre examinée X nombre de points de la pondération (40)</i>	40 %
2	Valeur technique de l'offre (Mémoire technique) La valeur technique de l'offre sera évaluée comme suit : 1. Délai / optimisation du calendrier prévisionnel. 2. Compétences/méthodologie : méthode cohérente, clarté du tableau de synthèse 3. Moyens mis en œuvre : moyens humains, logiciels de dimensionnement, outils, politique environnementale de l'entreprise. 4. Liste des références d'installations similaires sur les 3 dernières années.	60 % 10 % 20% 20 % 10 %

Les offres seront classées par ordre décroissant.

Les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables seront éliminées.

A l'issue de ce premier classement, et si le maître d'ouvrage l'estime nécessaire, 3 candidats maximum pourront être auditionnés avant de désigner l'attributaire.

A cette occasion, la discussion portera sur le contenu de l'offre et sur le mémoire technique.

IV. Calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel du prestataire (sous réserve des disponibilités du maître d'ouvrage, du délai à respecter pour les aides financières le cas échéant, et des contraintes des entreprises) :

- Avant-projet et APD : janvier/février 2025
- Phase Pro : février/mars/avril 2025
- Recrutement des entreprises : mai/juin 2025
- Durée du chantier : impérativement pendant les périodes de vacances scolaires d'été du 07 juillet au 27 août 2025
- Réception des travaux : 27 août 2025
- Date de mise en service : septembre /octobre 2025.

V. Conditions d'envoi et de remise des offres

Les offres seront remises par envoi électronique à l'adresse suivante : <https://www.megalis.bretagne.bzh> dans les conditions suivantes :

L'enveloppe doit être un fichier unique au format ".zip" contenant les éléments mentionnés au présent règlement de la consultation.

À la réception du dernier octet de la réponse, un jeton d'horodatage cryptographique est généré par la plate-forme. Il donne une date certaine à la réception de l'offre. Un courriel, signé par la plate-forme, précisant la date de réception, est alors envoyé au soumissionnaire.

En cas de réception au-delà de la date et de l'heure limite de dépôt chaque pli sera considéré comme hors délais.

Les candidats et soumissionnaires qui transmettent leurs documents par voie électronique peuvent adresser à l'acheteur, sur support papier ou sur support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents. La copie de sauvegarde est transmise dans les conditions prévues à l'article 6 de l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

En fin de procédure, le pouvoir adjudicateur signera l'offre électroniquement ou transformera l'offre électronique du soumissionnaire retenu, en offre papier ce qui donnera lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

VI. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats transmettront leurs questions sur la plate-forme Megalis **au plus tard 7 jours avant la date de remise des offres, soit avant le 06/12/2024 à 12 heures.**